



15ème législature

Question N° : 12667	De Mme Marjolaine Meynier-Millefert (La République en Marche - Isère)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur, recherche et innovation		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >Européanisation des formations au sein des universités	Analyse > Européanisation des formations au sein des universités.
Question publiée au JO le : 02/10/2018 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 12/02/2019 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marjolaine Meynier-Millefert interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur l'eupéanisation des formations au sein des universités. L'Europe est au cœur des préoccupations et des démarches engagées par le Président de la République. Les universités attirent chaque années de plus en plus d'étudiants étrangers et cela notamment grâce à l'extension du dispositif Erasmus. Néanmoins les formations se doivent aujourd'hui d'être plus ouvertes en proposant par exemple davantage de cours dispensés entièrement en anglais, comme c'est le cas dans de nombreuses universités étrangères. Ce format serait alors plus adapté à l'ouverture prônée par le Président de la République et ainsi plus attirant pour les étudiants étrangers et surtout européens. Elle souhaite donc connaître les mesures qui pourraient être prises afin d'améliorer le dispositif de formation supérieure français à destination des étudiants étrangers.